

L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE JEAN ROSTAND

C'est une association affiliée à l'union nationale du sport scolaire (U.N.S.S.)

L'association sportive du collège est ouverte à tous les élèves, garçons et filles, désireux de découvrir et de pratiquer un sport individuel ou collectif en plus des cours d'EPS obligatoires.

Quel que soit le niveau de pratique de chacun, elle permet à tous de s'épanouir et de progresser dans une ambiance conviviale et dans un esprit sportif de solidarité.

Elle fonctionne sur la base du volontariat et offre une pratique compétitive ou de loisir sportif. Dans certaines activités, les élèves peuvent s'ils le souhaitent s'engager dans une formation d'arbitrage permettant d'obtenir un diplôme de « jeunes officiels ».

L'association sportive est encadrée par les professeurs d'EPS du collège ; elle fonctionne tous les jours au gymnase entre 12h00 et 13h50 et le mercredi après-midi pour les élèves compétiteurs (déplacements prévus en car) et pour les élèves inscrits à l'AS VTT.

Chaque élève inscrit à l'association sportive **s'engage à être assidu et motivé tout au long de l'année scolaire. Une attitude irréprochable sera exigée** lors des rencontres sportives et pendant les entraînements.

Les compétitions du mercredi après-midi (si elles sont maintenues au cours de l'année) permettront à nos collégiens de se confronter aux élèves d'autres établissements de notre secteur (Tassin, Soucieu, Brindas, Lyon 5ème et 9ème, Ecully, Ste-Foy-Les-Lyon, ...) et d'accéder éventuellement aux championnats départementaux et académiques.

Les élèves licenciés pourront participer aux différentes manifestations de fin d'année (sortie plein air, fête du secteur, jeux des collèges...) si ces dernières peuvent être organisées.

Compte tenu du protocole sanitaire actuel, les professeurs d'EPS sont contraints de limiter le brassage des élèves. Des créneaux spécifiques sont donc proposés pour chaque niveau de classe, en fonction du passage des élèves au restaurant scolaire. Les activités programmées sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des directives nationales et gouvernementales.

ACTIVITES	PROFESSEURS	JOURS ET HEURES
BADMINTON	M. BARON / M. COMBET	Lundi : 12h00 à 12h55 (4 ^e /3 ^e) - M. Combet Mardi : 12h55 à 13h50 (5 ^e /4 ^e) - M. Baron
HANDBALL	Mme DUBOIS	Mardi : 12h00 à 12h55 (6 ^e) - créneau éventuel Jeudi : 12h00 à 12h55 (6 ^e /5 ^e) Jeudi : 12h55 à 13h50 (4 ^e /3 ^e)
GYMNASTIQUE FEMININE	Mme BOTELLA - DESCOUS	Mardi : 12h00 à 12h55 (3 ^e /6 ^e) Mardi : 12h55 à 13h50 (5 ^e /4 ^e)
GYMNASTIQUE ACROBATIQUE MIXTE	M. BARON	Vendredi : 12h00 à 12h55 (5 ^e /4 ^e) Vendredi : 12h55 à 13h50 (6 ^e /3 ^e)
ESCALADE	M. GRANGER	Mardi : 12h55 à 13h50 (5 ^e /4 ^e) - créneau éventuel Vendredi : 12h00 à 12h55 (5 ^e /4 ^e) Vendredi : 12h55 à 13h50 (6 ^e)
VTT	M. COMBET / M. GRANGER	Mercredi : 13h00 à 16h30

Cotisation : 20 euros pour l'année pour une activité prioritaire ; 2^{ème} activité possible en fonction des places dispos

Les inscriptions se feront auprès des profs d'EPS, au gymnase, **le lundi 13/09 à 12H pour les 4èmes, à 12H30 pour les 3èmes, le jeudi 16/09 à 12H pour les 6èmes, à 12H30 pour les 5èmes.**

Les autorisations parentales seront distribuées à l'inscription.

Début des entraînements : lundi 20 septembre 2021 (2 séances d'essai avant règlement et inscription définitive)